

COMMENT PRÉPARER UNE DEMANDE DE VISA POUR LES DOCTORANTS

BOURSIERS DU GOUVERNEMENT DJIBOUTIEN

Vous êtes doctorant et vous préparez votre dossier pour vous rendre en France pour un séjour doctoral de 6 mois.

Procurez-vous le formulaire de demande de visa court ou long séjour et la liste des pièces à fournir sur le site du Consulat de France à Djibouti .

Constituez 3 dossiers (un original et 2 copies) ordonnés suivant la liste du Consulat. Prenez le temps de préparer consciencieusement votre dossier avec tous les éléments justifiant votre projet :

- le diplôme le plus élevé ;
- le sujet de thèse ou l'état d'avancement de la thèse ;
- l'invitation du directeur de thèse ;
- l'attestation d'inscription à l'Université et la carte universitaire si possible ;
- l'attestation de travail ;
- le congé doctoral ;
- l'attestation de prise en charge par votre établissement
- un justificatif d'hébergement ;
- une copie de votre plan de vol



Prenez rendez-vous ou venez déposer vos 3 dossiers à l'Espace Campus France Djibouti.

IMPORTANT

Les délais de traitement et d'obtention sont de 4 semaines au minimum.

Organisez-vous pour préparer votre dossier et venir dans les délais impartis.

L'Espace Campus France ne saurait être tenu pour responsable de votre retard.

La procédure de demande de visa est du ressort exclusif du Consulat général de France de Djibouti. Campus France n'intervient pas dans le processus de décision du visa.